

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 583

présenté par

M. Vialay, M. Bourgeaux, M. Sermier, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Hetzel, M. Di Filippo,
Mme Blin, M. Benassaya, M. Cattin, M. Descoeur, Mme Kuster, M. Bony, Mme Bonnivard,
M. Reda, Mme Bazin-Malgras, M. Menuel, Mme Audibert, M. Cherpion, M. Jean-Claude Bouchet,
Mme Louwagie, M. de la Verpillière, M. Boucard et M. Le Fur

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.